



# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 décembre 2023 à 20h30

**Maire : Jean Louis MARSAUD**

**Présents :** BIRONNEAU Max-André, BOUCHAUD Jacky, BRIMAUD Michelle, CALLEC Gilles, DESCHAMPS Chantal, DES GEORGES Marie-Christine, FERSING Jacques, LEMOINE Jean-Luc, MARSAUD Jean-Louis, MATEO Danielle, MICHEL Corinne, MONGEAUD Colette, NONY Pascal, PARDOUX Sandrine, PINTAUD Éric, RICHARD Christophe, VEDRENNE Serge, VIALLE Isabelle

**Procurations :** JEHANNO Bernard (procuration à NONY Pascal), VILLARD Huguette (procuration à MARSAUD Jean-Louis)

**Excusés :** FORT Jean-Marc, QUÉMENT André, RIBERAC Armelle

**Non excusés :** néant

A été nommé(e) secrétaire : DES GEORGES Marie-Christine

**Quorum :** atteint (78,26% de présents)

## **Informations**

Prix de l'électricité en baisse de 80% en 2024  
Collectif St Projet → avocat de la commune  
Occupation gens du voyage au pôle social  
Signature ORT et PVD

**Approbation du PV du CM du 23 novembre 2023 à l'unanimité**

## **DELIBERATIONS :**

### **1. Participation des communes de résidence aux frais de fonctionnement de la Classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à l'école Primaire Maurice Genevoix**

Le Maire propose de facturer les communes sur la base de 1 084 €.

Angoulême : 1 × 1 084 €

Rivières : 2 × 1 084 €

Cherves-Châtelars : 1 × 1 084 €

Gond-Pontouvre : 1 × 1 084 €

Chasseneuil : 1 × 1 084 €

Roussines : 2 × 1 084 €

Chazelles : 1 × 1 084 €  
Taponnat : 1 × 1 084 €  
Sauvagnac : 1 × 1 084 €  
Unanimité

**2. Création d'un emploi permanent au service administratif au 1<sup>er</sup> janvier 2024 – Gestionnaire financier, budgétaire et comptable**

Catégorie hiérarchique C

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'échelle indiciaire du grade d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Unanimité

**3. Désignation du collège des référents déontologues pour les élus locaux**

Article 1 : Désignation des membres du collège des référents déontologues des élus

Article 2 : Modalités de saisine du collège

Article 3 : Modalités de délivrance du conseil

Article 4 : Rémunération des membres du collège des référents déontologues

Article 5 : Obligations du référent déontologue local

Article 6 : Indépendance et impartialité du référent déontologue

Unanimité

**4. Ouverture des crédits d'investissement - Budget commune 2024 - Section d'investissement**

Budget 2023 dépenses réelles de 1 644 830,97 X 25% =

une ouverture de crédit de 411 207,74€ pour l'année 2024

Unanimité

**5. Ouverture des crédits d'investissement - Budget assainissement 2024 - Section d'investissement**

Budget 2023 dépenses réelles de 441 411,29 X 25% =

une ouverture de crédit de 110 352,82€ pour l'année 2024

Unanimité

**6. Définition des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables - ADOPTION de la cartographie municipale**

Eolien : X MWh pour une surface zonée de X Ha

Photovoltaïque au sol : X MWh pour une surface zonée de X Ha

Photovoltaïque en toiture sur bâtiment existant : X MWh pour une surface zonée de X Ha

Photovoltaïque en toiture neuve ou ombrière de parking : X MWh pour une surface zonée de X Ha

Unanimité

**7. DM n°7 - Budget commune**

+ 5K€ au chapitre 65

- 5K€ au chapitre 011

Unanimité

**8. DM n°8 - Budget commune**

Budget principal investissement

Dépenses :

OP 181 mise aux normes - 5K€  
 OP 186 PVD - 10K€  
 OP 191 fonds verts EP - 10K€  
 OP 183 Sécurisation Espace Tardoire - 10K€  
 OP 162 MJC - 40K€  
 OP 153 LIDL - 40K€  
 Total : 115K€

Ces 115K€ sont basculées en avance remboursable sur le budget annexe énergie.

Dépense au compte 27638 du budget principal commune

Recette au compte 1687 du budget annexe photovoltaïque

Unanimité

**9. Budget annexe - 83901 «Production d'Énergies renouvelables » - Avance remboursable au budget primitif Énergie**

Procéder au versement d'une avance remboursable d'un montant de 80 000,00 € du budget principal vers le budget annexe « Production d'Énergies Renouvelables

Dépense au compte 27638 → avance remboursable

Recette au compte 1687 → Production d'énergie renouvelable

Unanimité

**10. Budget annexe - 83901 «Production d'Énergies renouvelables » - Vote du budget primitif 2023**

Investissement

Recettes 115K€ avance remboursable

Dépenses 115K€ opération pôle social

Fonctionnement

Recettes 1K€ vente d'énergie

Dépenses 1K€ prestations extérieures (011)

Unanimité

**11. Désignation des délégués titulaire et suppléant représentant la collectivité auprès de la commission de contrôle des listes électorales**

Unanimité

Fin de séance à 21h05

**Prochaines dates :**

**10 janvier 2024.....réunion d'équipe**

**18 janvier 2024 .....CM**

Fait à La Rochefoucauld-en-Angoumois,

Le 04 janvier 2024,

La secrétaire,  
 DES GEORGES Marie-Christine

Le Maire  
 MARSAUD Jean-Louis



